

Découverte d'un *Cervus elaphus* LINNÉ dans le Trieux (Côtes-du-Nord)

par Yves PLUSQUELLEC

Les collections du Laboratoire de Paléontologie de la Faculté des Sciences de Brest se sont récemment enrichies d'un beau spécimen de *Cervus elaphus* et il nous a paru intéressant d'en donner ici une courte description.

Cette pièce a été pêchée en 1965 par M. J. CAROU, sablier, au confluent du Leff et du Trieux (Côtes-du-Nord) ; elle comporte l'arrière-crâne complet, la majeure partie des frontaux et les deux bois dont certains andouillers sont malheureusement cassés.

Les bois sensiblement symétriques présentent six andouillers, il s'agit donc d'un cerf six-cors. La surface de la perche et des andouillers montre la « perlure » caractéristique, celle-ci s'atténue et disparaît complètement à l'extrémité des andouillers qui est lisse.

Fig. 1. — Nomenclature des éléments de la ramure chez le Cerf.

Synonymie : Andouiller basilaire = A. de massacre = A. d'œil ; Surandouiller = A. de fer = A. de glace ; Chevillure = A. royal = A. central.

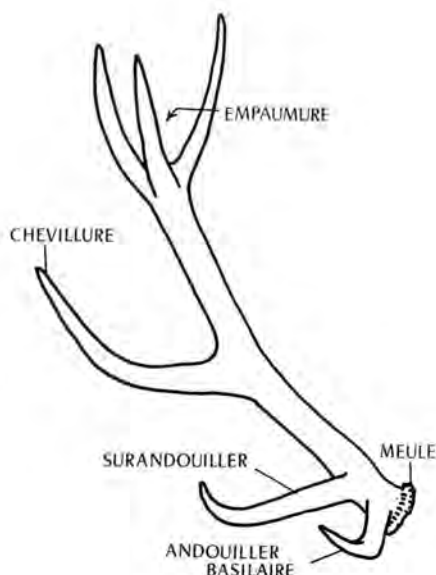




Fig. 2. — *Cervus elaphus* LINNÉ

(Ech. n° 472, coll. Laboratoire de Paléontologie, Faculté des Sciences de Brest)

L'andouiller basilaire s'insère très bas sur la perche, juste au-dessus de la meule, le surandouiller nettement détaché du précédent n'est conservé que sur la perche gauche. La chevillure lui fait suite ; elle est surmontée par l'empaumure, constituée de trois épis, qui présente un aspect en coupe bien typique sur le bois droit.

On note également une insertion en hélice des andouillers sur la perche et un aplatissement de celle-ci au-dessus de la chevillure.

MENSURATIONS.

Longueur en ligne droite de la meule à l'extrémité de l'empaumure gauche	660 mm
Ecart des 2 bois à leur partie terminale	430
Circonférence du bois au-dessus de l'andouiller basilaire	D. 155 G. 145
Distance des bois au niveau de la meule	60
Circonférence de la meule	D. 240 G. 240
Largeur minimale du frontal	115

Ces mensurations montrent qu'il ne s'agit pas d'une forme de taille exceptionnelle ; BOULE (1910) cite des bois atteignant 1,05 m, 1,27 m, 1,30 m, de la meule à l'extrémité de la perche (mesure en ligne droite).

L'attribution de ces bois au *Cervus canadensis* ERXLEBEN semble pouvoir être écartée, cette espèce étant caractérisée d'après BOULE par « la situation à peu près dans le même plan, de la perche et des principaux andouillers ; les dimensions du quatrième andouiller, plus grand qu'aucun des autres ; la forme de l'empau-mure très simple et rarement disposée en coupe ».

D'autre part, l'échantillon armoricain ne présente pas les caractères reliques de certaines formes asiatiques (*C. elaphus hanglu* WAGNER ; *C. albirostris* PRZEWAŁSKI) : andouiller basilaire apparaissant bien au-dessus de la meule, absence du surandouiller.

Le *Cervus elaphus* récolté n'étant accompagné d'aucune autre faune ni d'industrie, collectée de façon certaine dans le même niveau, il est impossible de lui attribuer un âge précis. Toutefois l'espèce n'est pas connue à la base du Quaternaire (Pléistocène inférieur) ni partout au Pléistocène moyen ; il faut attendre le Pléistocène supérieur pour la voir prendre une plus grande extension géographique.

La maigre littérature relative aux découvertes de Vertébrés dans le Quaternaire du Massif armoricain nous a incité à présenter ce spécimen et nous profitons de cette occasion pour inviter les personnes qui auraient connaissance de découvertes d'ossements à nous les signaler.

Laboratoire de Paléontologie - Faculté des Sciences de Brest.

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

- BOUCHUD J. - 1966 - Les Cervidés. In LAVOGAT, Atlas de Préhistoire, T. III, Boubée & C^{ie}, Paris, pp. 244-277, Pl. XXXII-XLVII.
BOULE M. - 1910 - Les grottes de Grimaldi, Monaco. T. I, fasc. 3, pp. 157-236, 33 fig., Pl. XIV-XXIX.
ERDBRINK D. P. - 1964 - Comparaison des ramures récentes et fossiles du Cerf elaphe. *Mammalia*, T. 28, pp. 628-650, 2 fig.
GUÉRIN C. et PLUSQUELLEC Y. - 1965 - Découverte de Vertébrés quaternaires à l'entrée de l'Aber-Ildut, *Penn ar Bed*, Vol. 5, n° 43, pp. 143-148, 4 fig.

Je remercie C. GUÉRIN de la Faculté des Sciences de Lyon d'avoir bien voulu revoir cette note et y apporter quelques compléments.